HISTOIRE D'UN JOUR

Un joyeux "veganniversaire !"

par Marie Morlot

Nicolas est vegan. Depuis quelques années, il se passe de viande et de tout produit issus de la traite animale : ni lait, ni beurre, ni yaourt... Appliquant les préceptes du veganisme jusqu'au bout, il ne porte jamais de cuir ni de laine sur lui. Mardi soir, c'était son anniversaire et le jeune homme a invité quelques amis au bar. Ils lui ont fait un cadeau : un magnifique mug qui se branche par USB pour garder le café au chaud. Problème, comme isolant extérieur, la tasse est recouverte... de cuir ! Le garçon a promis de s'en servir quand même pour faire chauffer son lait de soja.

LES ZOZYOS DE PIERRE GALLION

DIJON TRIBUNAL

Un climat de terreur dans un immeuble

Un déferlement de violence à sens unique : c'est le comportement d'une prévenue de 34 ans qui semait la terreur dans son immeuble situé au 27 de la rue Maréchal-Franchet-d'Esperey à Dijon, selon le représentant du ministère public Sébastien Tournier.

De nombreux voisins s'en sont plaints et plusieurs d'entre eux ont attesté du comportement sans gêne, des propos obscènes, des insultes quotidiennes, du tapage et des menaces distillées par la prévenue. La résidante la plus exposée a déposé plainte lorsque, le 28 mai à 23 heures, se retrouvant face à elle dans le hall, les violences ont déferlé, heureusement sans gravité. Première gifle, suivie de plusieurs coups de pied et de poing que seul un tiers stoppera en s'interposant.

Vêtue de noir lors de l'audience, la prévenue, au visage fermé, laisse entrevoir une agressivité latente. Mais elle ne se cache pas derrière son petit doigt et reconnaît les coups assénés. Tout l'immeuble en est victime, selon Me Bénédicte Rossignol, avocate de la partie civile, qui sollicite 650 € de dommages et intérêts et 600 € pour ses frais de justice. Mais Me Sana Ben Hadj Younes dépeint une prévenue en proie aux difficultés qui fait preuve d'impulsivité, délaissée par son compagnon avec six enfants, dont cinq ont été placés. Surendettée, elle survit grâce aux minima sociaux. Elle a été reconnue coupable et le tribunal de proximité la condamne à une amende de 150 €, 100 € de dommages et intérêts et à 150 € au titre des frais de défense de la partie civile.

Alain Goulier (CLP)

WWW.BIENPUBLIC.COM

Retrouvez infos à chaud, réactions et images.

DIJON POLITIQUE LOCALE

La Mission locale de Dijon a une nouvelle présidente

Élue dijonnaise, Océane Charret-Godard (PS) a été désignée présidente de la Mission locale de l'arrondissement de Dijon. Elle remplace Michel Julien (MDP), qui avait démissionné de ses mandats politiques l'été dernier.

Océane Charret-Godard remplace Michel Julien.
Photo Philippe BRUCHOT

Ça bouge du côté de la Mission locale de l'arrondissement de Dijon. L'élue PS Océane Charret-Godard a pris la présidence de l'organisme à l'issue d'un conseil d'administration qui s'est tenu mercredi. Elle remplace Michel Julien (Mouvement des progressistes), qui avait démissionné de ses postes de conseiller municipal de Dijon et de vice-président du Grand Dijon, l'été dernier.

Un rapprochement avec la Maison de l'emploi

Psychologue du travail de profession, Océane Charret-Godard est âgée de 33 ans. Elle occupe la fonction de conseillère municipale de Dijon, déléguée à l'emploi et à l'économie sociale et solidaire. Elle siège également au conseil communautaire du Grand Dijon et est vice-présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'université). « C'est une très belle mission qui m'a été confiée », a souligné la nouvelle présidente. « Avec mes équipes, nous allons prolonger le travail déjà entrepris par mon prédécesseur et continuer à faire évoluer la Mission locale. L'emploi chez les jeunes est une question primordiale pour notre pays. » Elle ajoute : « Le maire de Dijon François Rebsamen a voulu qu'elle se rapproche de la Maison de l'emploi (où Océane Charret-Godard est aussi présidente, ndlr) pour permettre un travail commun entre les équipes ».

De son côté, Michel Julien, a tiré un bilan positif de son passage : « J'ai pris de l'intérêt et du plaisir à exercer la présidence de la Mission locale de Dijon pendant huit ans. C'est un vrai bonheur quand on arrive à obtenir un emploi ou un logement pour un jeune qui est en galère. Océane Charret-Godard est quelqu'un de confiance, qui travaille énormément. Elle saura comprendre les difficultés de ces jeunes et les aider, j'en suis convaincu ».

Aider les jeunes sortis du système scolaire

Créées en mars 1982, les Missions locales ont pour rôle d'accompagner les jeunes sortis du système scolaire et âgés de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Associations de droit privé (loi 1901), elles sont membres du service public de l'emploi et sont présidées par un élu d'une collectivité territoriale.

La Mission locale de l'arrondissement de Dijon (regroupant deux cent cinquante-neuf communes) s'occupe chaque année d'environ sept mille jeunes et compte près d'une cinquantaine d'agents.

Nicolas Durdilly